

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Porcs

Lorsque le prix du kilo de porc s'est effondré l'an dernier, le gouvernement avait fixé pour objectif un prix d'achat à 1,40 euro minimum et deux groupes, Intermarché et Leclerc, s'étaient accordés pour acheter à ce prix. Le 25 février, Intermarché avait annoncé qu'un accord sur les prix serait contractualisé avec les producteurs de porcs. Il y avait là un espoir, non de résolution de la crise, mais d'amélioration de la situation dans ce secteur.

La Commission européenne n'est pas de cet avis. Pour elle, l'accord positif sur les prix est... négatif car il porte atteinte au sacro-saint principe de concurrence : l'accord serait discriminant vis-à-vis des pays tiers ! Bruxelles a donc ouvert une enquête contre Intermarché, qui risque une amende équivalente à 5 % de son chiffre d'affaires. La concurrence meurtrière plutôt qu'un accord protecteur !

Bien entendu, la Commission ne s'inquiète pas des pratiques déloyales des producteurs de porcs allemands qui utilisent des travailleurs détachés payés avec un lance-pierres et qui fraudent ouvertement le fisc pour nous fourguer leurs saloperies. Il faut libérer le marché français du porc - le libérer de la Commission.

Loi Valls - El-Khomri

Bas les masques !

Nation

Une armée
pour la France

p. 8

Idées

Pierre
Boutang

p. 9

Christine « the kid »

Le procès en cours de l'infante Christine et de son époux a des effets dévastateurs pour l'image et la crédibilité de la monarchie espagnole. Philippe VI a pourtant bien d'autres chats à fouetter !

L'infante Christine, âgée de cinquante ans, est donc le premier membre de la famille royale espagnole à s'asseoir sur le banc des accusés d'un tribunal : celui de Palma de Majorque. Il y a quelques jours, elle a témoigné à la barre des accusés, dans le cadre du jugement de l'affaire Noós - du nom d'une entreprise fondée par son mari Iñaki Urdangarin et quelques autres associés. Selon le syndicat Manos Limpias (Mains propres), la sœur du roi Philippe VI se serait rendue coupable de complicité en matière de délit fiscal. L'association réclame pour l'infante une peine d'emprisonnement de huit ans.

À l'occasion de son premier interrogatoire, l'avocate de Manos Limpias a cru bon de devoir s'étonner du fait que Christine de Bourbon a eu droit à « un interrogatoire à la carte ». Comme la loi lui en donne le droit, l'infante n'a en effet accepté de répondre aux questions que par ses propres avocats parmi lesquels figure Miquel Roca - l'un des pères de la Constitution espagnole de 1978. Durant vingt minutes d'un interrogatoire dont les enregistrements audios et vidéos ont irrigué tous les médias, l'infante a donc tenté de se disculper de tout lien avec la gestion quotidienne de la société Aizoon, créée dans l'orbite de Noós et dont elle détenait 50 % des parts - l'autre moitié étant propriété de son époux. Les comptes de cette entreprise, dont la raison sociale était le *consulting* et la

vente d'immeubles, auraient pris en charge la gestion de dépenses personnelles des époux Urdangarin. Un safari en Afrique pour le couple et ses enfants, l'achat de vins, un cours de coaching pour l'infante ou encore les frais de personnels auraient par elle été facturés. Surprenant le public, la sœur du roi a ainsi déclaré ne pas être au courant. Au sujet de la gestion personnelle de sa luxueuse villa des hauteurs de Barcelone, elle a même déclaré, au sujet de ses employés de maison : « nous sélectionnions les personnes les plus adéquates et mon mari et ses assesseurs décidaient des modalités de l'embauche. » « Je n'ai jamais eu de compte dans un paradis fiscal. Mon mari n'en a jamais



eu non plus », a déclaré l'accusée. Le problème est que l'interrogatoire d'Iñaki Urdangarin, quelques jours auparavant, a commencé par la présentation par Manos limpias d'un courrier électronique relatif à la gestion de ses affaires dans lequel le mari se réfère à son épouse comme « mon kid », un tendre surnom qui pourrait aussi laisser entendre que

la fille de Juan Carlos Ier était au fait de tous les procédés utilisés pour le financement de son quotidien. « J'ai pleinement confiance en mon mari et suis convaincue de son innocence » a cependant déclaré l'infante face à son avocat.

Iñaki Urdangarin et Diego Torres, son principal associé de Noós sont pour leur part accusés d'avoir détourné environ 6,2 millions d'euros de subventions obtenues des gouvernements des Baléares et de la région de Valence ainsi que de la municipalité de Madrid dans la perspective de l'organisation de différents événements qui n'auraient finalement jamais vu le jour. Au cours de son propre interrogatoire, Iñaki Urdangarin a cependant tout fait pour disculper son épouse. Torres en a fait autant, mais en se permettant de mettre en cause la Maison royale, la Casa real. Pour lui, un « double niveau de supervision » existait bien, à la Zarzuela et au sein de l'administration publique compétente en matière d'imposition. De son côté, l'accusation enfonce le clou, parlant d'évasion fiscale - notamment via Andorre.

Quel que soit le verdict à venir, les démêlés de l'affaire Noós viennent encombrer le quotidien d'un Philippe VI qui a, pour l'heure, bien d'autres chats à fouetter. Chaque rebondissement est une nouvelle épreuve contre laquelle les pare-feux déjà levés semblent avoir été inutiles. Il y en a pourtant déjà eu quelques uns : l'exclusion des infantes de définition juridique de la Famille royale, la privation du titre de duc de Palma de Majorque et une mise à l'écart de toutes manifestations officielles des très inconséquents époux. Un roi, pas plus qu'un particulier, ne choisit sa famille. Il n'est pas curieux mais simplement injuste pour Philippe VI de constater que l'institution royale ne puisse être défendue que par le Prince lui-même.

Christophe BARRET

SOMMAIRE

P 1 : Cible : Porcs - P 2 : Procès : Christine « the kid » - P 3 : Zone Euro : Où est le plan B ? - Écho des blogs : Ces Messieurs au salon - P 4 : Réforme du code du travail : Bas les masques ! - P 5 : Grande Europe : Les deux poumons - P 5 : Brèves : Égypte, Libye, Népal, Roumanie - P 6-7 : Anthropologie : En finir avec la dette - P 8 : Nation : Une armée pour la France ! - P 9 : Idées : Quand Pierre Boutang eut les cent ans - P 10 : Cinéma : Merci Patron ! - P 11 : Famille de France - Anniversaire les 45 ans de la NAR - Les Mercredis de la NAR - P 12 : Édito par Bertrand Renouvin : La cible, c'est l'Euro !

Où est le plan B ?

La gauche dite radicale s'est réunie lors de deux colloques internationaux, l'un à Paris en janvier, l'autre à Madrid en février, pour tenter de fixer une stratégie européenne. Beaucoup de réflexions utiles, mais aucun plan n'a été fixé.

Baptisée « *Sommet international du Plan B* », la réunion parisienne s'est tenue les 23 et 24 janvier. Les grandes figures de la gauche « radicale » étaient là - Jean-Luc Mélenchon, Olivier Besancenot - mais le Parti communiste s'était abstenu. Il y avait les Espagnols d'*Izquierda unida* et de *Podemos*, les Allemands de *Die Linke* mais pas de représentant de *Syriza*. Justement, les participants du colloque voulaient réfléchir aux moyens d'éviter la défaite subie en Grèce face à l'Eurogroupe. Frédéric Lordon a brillamment plaidé pour la sortie de l'euro sans parvenir à entraîner l'assemblée vers une politique de rupture.

La réunion madrilène, tenue les 20 et 21 février, n'a pas été plus décisive. Le ton était martial. Yanis Varoufakis a déclaré qu'il fallait constituer des « *Brigades internationales pour rendre la démocratie à l'Europe* » et l'un des ateliers s'intitulait fièrement « *L'Union européenne comme champ de bataille*. » En fait de mobilisation belliqueuse, on a eu droit à bon nombre d'homélies prudentes, de niaiseries européistes, de basisme inopérant, de gauchisme recuit. Olivier Besancenot a plaidé pour une méthode souple, fondée sur le partage d'expériences (avec un colloque conclusif dans dix ans ?) ; les écologistes ont célébré le « *rêve européen* », Nacho Alvarez, représentant de *Podemos*, a assuré que des marges de manœuvres existaient au sein de la zone euro sur les questions fiscales et budgétaires (comme si la défaite de *Syriza* n'avait pas eu lieu), d'autres ont plaidé pour la création d'un réseau européen de « *villes rebelles* » (mais toujours soumises au carcan monétaire) et on a même discuté de l'intersection des luttes contre l'austérité et des questions de genre...

Professeur d'économie et ancien membre de la plateforme de gauche de *Syriza*, Costas Lapavistas a tenté de mettre de la cohérence dans les débats. Déplorant que « *le message issu du séminaire de Madrid soit encore plus confus que celui de Paris* », l'universitaire grec a dit que la « *raison profonde* » de la confusion entre le plan B et le plan A qui a échoué en Grèce, est que « *Podemos tergiverse et se perd dans des océans d'ambiguïté, alors que la perspective du pouvoir se dessine* » (1) alors que « *le Parti de Gauche de Mélenchon est bien plus clair* ». Puis il a démontré « *la nécessité inéluctable d'une souveraineté populaire et nationale en Grèce et en Europe* » avant de détailler le programme de restauration des souverainetés. (2)

Un nouveau « *sommet* » est prévu au printemps. L'heure de l'offensive n'a toujours pas sonné.

Sylvie FERNOY

(1) Cf. la lettre ouverte adressée à Pablo Iglesias par Jacques Sapir et Christophe Barret : <http://russeurope.hypotheses.org/4707>

(2) Lire le texte intégral de Costas Lapavistas sur le site français de l'Unité populaire : <http://unitepopulaire-fr.org/2016/03/05/exigeons-la-souverainete-lapavistas/>

Ces messieurs au Salon

Il s'agit bien entendu du Salon de l'agriculture. Ils sont tous venus y vendre leurs salades : François Hollande, qui s'est fait huer, Nicolas Sarkozy, Bruno Le Maire, François Fillon, Alain Juppé...

À l'exception de Marine Le Pen, tous avaient un point commun : la responsabilité plus ou moins directe de la crise de l'agriculture française, en raison de leur complicité avec les industriels de l'agro-alimentaire et de leur lâcheté devant la Commission européenne. De passage au Salon, le commissaire en charge de l'Agriculture, Phil Hogan, a évité la promenade dans les allées, préférant aux risques de la déambulation une réunion avec Stéphane Le Foll et les représentants de l'élevage.

Mais à quoi bon ce Salon ? Interrogé par Alexandre Devecchio pour Figarovox, (1) Périco Légasse n'y va pas par quatre chemins : c'est un salon qui consacre le triomphe de l'industrie agricole par l'éradication de l'agriculture paysanne, « *c'est la foire des voyous qui viennent narguer les gens qu'ils rackettent et tout le monde se balade dans ces allées en se disant que cette cohabitation est un formidable signe d'évolution sociale*. » Puis Périco Légasse pointe les responsabilités, celle de la FNSEA, « *Sans oublier le trio mortel Crédit Agricole - Mutualité sociale agricole (MSA) - Chambres d'Agriculture où parfois les mêmes dignitaires siègent dans les trois instances. Dignitaires souvent affiliés à... la FNSEA* », mais aussi la responsabilité de la grande distribution, du « *clan atlantiste* » qui colonise Bruxelles et négocie le TAFTA.

Cependant, Périco Légasse défend l'actuel ministre de l'Agriculture. Pour lui, « *Stéphane Le Foll montre une compétence indéniable et connaît ses dossiers comme nul autre. Sans emprunter la langue de bois à quiconque, je pense qu'il ne peut pas tout et, lorsqu'il le peut, d'autres ne lui permettent pas de le décider. Il a la marge d'un gouvernant français dans l'Europe de 2016 et il doit faire des choix souvent douloureux. Point. Je l'ai dit et écrit maintes fois, ici et ailleurs, son projet de faire de la France le leader de l'agro-écologie européenne, et les mesures installées en ce sens, sont un événement considérable. C'est même un tournant historique majeur dans l'histoire de l'agriculture française depuis la loi de modernisation d'Edgard Pisani en 1964. Il faut y aller encore plus fort, car c'est la seule voix du salut pour nos agriculteurs.* »

L'entretien se poursuit par une très remarquable évocation de la « *fracture [qui] est au cœur de la tragédie rurale que nous vivons depuis vingt ans* » et qui sépare « *l'agriculteur qui ne veut pas redevenir paysan et [...] le paysan qui ne veut pas redevenir agriculteur. Celui qui aime labourer avec guidage satellite et celui qui aime labourer avec les pieds sur terre...* » Entre le « *pompeur de sol pour manger vite et pas cher* » et celui qui préserve le sol pour bien nourrir, un choix décisif est à faire.

Jacques BLANGY

(1) <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/02/18/31003-20160218ARTFIG00131-perico-legasse-notre-pays-importe-les-cordes-avec-lesquelles-nos-agriculteurs-se-pendent.php>

Bas les masques !

Suspecté d'opportunisme électoral, objet de vives critiques et d'enthousiasmes prévisibles, le projet de réforme du code du travail va faire beaucoup de mal pour rien. Une bonne raison d'en comprendre la logique profonde.

Une pétition de plus d'un million de signatures, (1) des menaces de grève des syndicats réformistes, un malaise de la ministre, et le gouvernement finit par annoncer un report de quinze jours de l'examen du projet de loi. Conversion tardive au dialogue social ? Repli tactique ? Peu importe. Édulcoré ou pas, ce projet, accusé d'être un décalque des propositions du Medef et de la droite, reste lourd de menaces pour la cohésion de notre société.

En présentant son projet, le gouvernement affichait beaucoup d'ambition : « réaffirmer les principes fondamentaux (protéger et sécuriser) et les adapter au monde d'aujourd'hui pour favoriser la croissance et l'emploi. » Mais après avoir admis « l'inégale relation des salariés avec leur employeur » il ajoute que « la complexité du code du travail contribue à éloigner les salariés de leurs droits et à insécuriser les entreprises, ce qui nourrit les contentieux, et décourage l'embauche dans les entreprises. » Flexibilité nous voilà !

Le gouvernement a repoussé les critiques dans un « vrai-faux » dont Le Monde, dans son édition du 23 février a dit qu'il « s'arrange avec la vérité. »

Sans rentrer dans le détail de mesures qui ne seront finalement peut-être pas adoptées, force est de constater que ce projet accorde beaucoup aux employeurs, sans aucune contrepartie, et constitue une sorte de coup d'état juridique. Malgré les dénégations du gouvernement, son projet porte en effet atteinte à la durée du travail, au pouvoir d'achat des salariés et facilite leur licenciement, en permettant aux employeurs de conclure sans difficulté des accords d'entreprises malgré l'opposition des syndicats.

Il inverse ainsi la hiérarchie des normes, principe consacrant la pri-

mauté de la loi sur toute autre source de droit. De plus, il remet ainsi en cause la légitimité des syndicats qui vont se trouver affaiblis. Par ailleurs, en plafonnant les indemnités pouvant être attribuées par le juge en cas de licenciement illégal ou abusif, il porte une atteinte grave au droit contractuel et au principe de la réparation pour faute. On nous opposera que dans les petites entreprises, tout se passe en famille. C'est oublier qu'il ne manque pas de tyrans domestiques. C'est oublier aussi que la subordination est justement la marque du contrat de travail.

Dans le Monde diplomatique de mars 2016, Frédéric Lordon fait à ce sujet une mise au point essentielle : « Car, mis à part la coercition directe du servage, a-t-on vu emprise plus puissante sur l'existence matérielle des gens, donc sur leur existence tout court, que l'emploi salarié comme point de passage obligé de la simple survie, l'emploi dont les propriétaires des moyens de production, précisément, ont le monopole de l'offre, et qu'ils n'accordent qu'à leurs conditions ?... »

Caricature ? Certains salariés apprécieront au regard de leur quotidien. Idéologie ? Parlons un peu des réalités justement. Le principe de flexibilité que renforce cette loi, sera sans effet sur le chômage. Aucun lien n'est établi entre la soi-disant rigidité du droit social et l'emploi. Selon des données de l'OCDE, le salarié français serait même moins protégé que son collègue allemand ou même chinois. La supposée lourdeur du code du travail n'a empêché ni les licenciements massifs, ni les délocalisations, ni la multiplication des contrats précaires. Avec cette loi, « on est précaire toute notre vie » déplorait sur France Info le président de l'UNEF.

Malgré son droit du travail (ou grâce à lui ?), ces dernières années, la

France a créé plus d'emploi que ses voisins. Mais elle subit le contrecoup de son dynamisme démographique.

Dans Alternatives Économiques du mois de février 2016, Guillaume Duval pointe par ailleurs avec raison la responsabilité « de la politique d'austérité budgétaire, plus marquée que dans bien des pays, menée en France ces dernières années. Une austérité dont les effets négatifs sur l'activité et donc sur l'emploi, sont amplifiés par le transfert massif de charges des entreprises vers les ménages organisé par le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et le pacte de responsabilité. » Comment, dans ces conditions, expliquer cette obsession de la flexibilité ?

Auteur de l'indispensable « L'esprit de Philadelphie », le professeur Alain Supiot nous donne une clé de compréhension. Il explique qu'après les grandes avancées du droit du travail de 1936, 1944, 1968 et 1981, un « retournement historique » s'est produit dans les années 70. La libre circulation des capitaux et des marchandises, nous a engagés dans « une course mortelle où les plus faibles sont condamnés à disparaître. Et il conclut : « Dans ce contexte de darwinisme social, le « droit du travail » est aujourd'hui dénoncé comme le principal obstacle à la réalisation du droit au travail. Cette dénonciation est particulièrement virulente dans les États de la zone euro, qui se sont privés de tous les instruments de politique susceptible de peser réellement sur l'activité économique. D'où cet agrippement frénétique au seul levier qu'ils ont encore entre les mains : celui de la déréglementation du marché du travail. »

Cette explication trouve une inquiétante résonance dans le satisfecit accordé par la commission de Bruxelles à un projet qui suit ses recommandations. En août 2015, l'ancien ministre des Finances grec Yanis Varoufakis nous avait pourtant averti : « ce qui est arrivé à la Grèce pourrait arriver à la France à cause de la Troïka. »

N'attendons pas qu'il soit trop tard pour nous mobiliser. Il y a effectivement un état d'urgence social.

Laurent Lagadec

(1) <http://loitravail.lol>

(2) Alain Supiot - **Le Droit du Travail** (6^e édition), PUF, Que Sais-je ?, fév./2016, no 1268, 126 pages, prix public : 9 €.

Les deux poumons

La déclaration commune entre le Pape et le Patriarche de Moscou introduit une rare note d'espérance dans la situation chaotique de l'Europe orientale.

C'est en effet la première fois à ma connaissance que le Patriarche orthodoxe de toutes les Russies se prononce publiquement et favorablement sur « *le processus d'intégration européenne* » à la condition qu'il respecte « *les identités religieuses* ». Le pape l'avait dit et redit mais on ne savait pas le patriarche sur la même ligne. Ce paragraphe 16 de la déclaration du 12 février signée à Cuba s'explique pour plusieurs raisons : d'abord par la reconnaissance qui précède du « *renouveau de la foi chrétienne* » en Russie et en de nombreux pays de l'Est hier dominés par des « *régimes athées* ». Le terme de communisme n'est pas cité mais « *l'athéisme militant* ». Dans l'évolution récente de la Pologne, de la Hongrie, de la Slovaquie catholiques mais aussi de la Roumanie, de la Bulgarie, de l'Ukraine et de la Russie orthodoxes, c'est sans doute un des facteurs qui choquent leurs voisins occidentaux trop « *sécularisés* » (y compris dans leurs extrêmes droites). Pour autant, selon les deux primats, ces pays ne sont pas moins à leur place dans l'Europe politique. Le rappel vaut autant pour la Grèce. L'Europe au sens politique ne se limite pas à l'Europe occidentale ni à l'Europe catholico-protestante. Elle n'est pas née de la division de Constantinople ni d'ailleurs de la lutte contre l'islam. L'Europe c'est tout à la fois Byzance et Rome.

Le patriarche est encore plus européen que le pape puisque Rome est plus mondial jusqu'à ce qu'aujourd'hui la majorité des catholiques et des protestants soient au Sud alors que les orthodoxes sont majoritairement en Europe. Le point de rencontre à Cuba est significatif à cet égard. Le patriarche visitait une diaspora, le pape se rendait dans le second plus grand pays catholique du monde, le Mexique (le premier étant les Philippines). De surcroît, aujourd'hui, le pape François n'est-il pas argentin ? Il n'a vécu ni le communisme ni la chute du mur. Les évêques hongrois ou polonais, orphelins de Jean-Paul II, le lui reprochent mezza voce. « *Il ne comprend rien à notre situation* », murmurent-ils à propos de l'accueil des réfugiés.

L'accord entre le pape François et le patriarche Cyrille montre la voie qu'il eût fallu suivre pour l'intégration européenne après la chute du mur : pas un élargissement de l'Ouest vers l'Est, mais une « *réunion* » comme on avait employé parfois le terme pour les églises au XVI^e siècle. Même au sein de l'Église catholique, on ne pouvait pas impunément intégrer « *l'Église du silence* » qui avait vécu plus de quarante ans coupée de l'évolution théologique et liturgique marquée notamment par les changements conciliaires, avec une hiérarchie statufiée depuis les années trente et des ouailles nationalistes et de plus en plus matérialistes. Bien qu'il se soit attaché à cette tâche prioritaire de reconstruction, le long pontificat de Jean-Paul II a fait illusion. En dépit ou à cause de ses efforts, il fut perçu avant tout comme le pape polonais. Le Patriarcat russe était encore moins préparé au dialogue œcuménique qu'il avait traversé plus de soixante-dix ans d'effacement. Il lui fallait acquérir une crédibilité et une légitimité propres qui ne lui seraient pas uniquement conférées par l'État, en dépit de la théologie politique propre à l'orthodoxie et de la force d'attraction personnelle du président Poutine. La déclaration commune est la première manifestation internationale de cette renaissance.

Il faut maintenant la traduire en Europe. L'Union européenne n'a sans doute jamais été aussi éloignée de la vision vaticane à laquelle on avait longtemps prétendu la conformer. La manière dont elle s'est comportée avec la Grèce, les Balkans, l'Ukraine et aujourd'hui les pays de l'ex-Petite Entente pro-française de l'entre-deux-guerres (Tchécoslovaquie, Pologne, Yougoslavie, Roumanie), le pacte de Visegrad (sans la Roumanie ni bien sûr la Yougoslavie mais avec la Hongrie et où la France n'est pour rien), montre que la Commission de Bruxelles et les cabinets occidentaux ne comprennent rien à l'Est ! Imaginer une nouvelle relation avec les pays de l'élargissement qui ne se résume pas au partage de Yalta nécessitera un renversement conceptuel qui semble loin du compte.

François et Cyrille se sont compris car ils partagent les mêmes racines chrétiennes quoiqu'en disent leurs dissidents de chaque bord. On ne voit pas qui du côté laïc pourrait donner corps à une architecture européenne qui réponde aux conditions posées. Poutine pousse ses pions en profitant de l'affaiblissement des institutions actuelles de l'UE. Pour peu qu'il trouve en face de lui un répondant, engagé dans une politique de détente, d'entente et de coopération, selon la trilogie gaullienne, ses actions perçues comme négatives à l'Ouest pourraient changer de signe.

Yves LA MARCK

Brèves

Égypte

Le 20 février : Enlevée lors de la dernière révolution, la statue du roi Fouad Ier a été restaurée sur ordre de l'actuel gouvernement égyptien et replacée sur son socle dans la ville de Port-Saïd.

Libye

Le 25 février : Aguila Salah Issa, président du Conseil des députés a rencontré le docteur Fathi Sikta, leader du mouvement monarchiste pour le Retour de la légitime Constitutionnalité (RCM) à Tobrouk. Aguila Saleh Issa connu pour son soutien en faveur de la restauration de la monarchie, devrait présenter un projet en ce sens au Parlement.

Népal

Le 27 février : Les deux mouvements monarchistes le Parti national démocratique du Népal (RPP-N) et le Parti national démo-

cratique ont lancé conjointement une vaste campagne dans le pays en faveur de la restauration de la monarchie hindoue. Le RPP-N occupe quatre postes ministériels dont la vice-présidence dans le gouvernement actuel.

Roumanie

Le 2 mars : Le Conseil royal a annoncé publiquement que le roi Michel Ier de Roumanie renonçait désormais à toutes activités publiques après qu'on lui ait diagnostiqué un cancer nécessitant un très lourd traitement. La princesse Margarita est nommée désormais curatrice du trône et continuera de représenter le souverain à l'intérieur et l'extérieur du pays qui fêtera cette année les 150 ans de sa dynastie.

Frédéric de NATAL

En finir avec la dette

Docteur en anthropologie, professeur à la London University et militant anarchiste, David Graeber fut l'un des principaux animateurs du mouvement Occupy Wall Street en 2011.

Il est l'auteur d'une monumentale histoire de la dette qui a été récemment traduite en français (1). Les faits analysés et les thèses exposées appellent les anthropologues, les historiens et les économistes à maints débats. On se contentera ici de relever quelques points saillants.

Il faut que David Graeber soit vraiment passionnant pour qu'on réussisse à le suivre dans son monde proliférant de faits, de thèses et d'hypothèses. On traverse les siècles et les civilisations. On survole les millénaires car la dette, c'est 5 000 ans d'histoire... On s'arrête à Sumer, en Chine, en Afrique chez les Tiv du Nigéria. On relit la Bible et on rencontre Al-Ghazali (1058 - 1111), Thomas d'Aquin et Cortès, on médite sur l'honneur avant de retrouver notre « crise de la dette ». Pour donner envie de lire et de discuter l'éminent universitaire anarchiste, je publie quelques notes en attendant les réflexions de Georges Balandier, de Jacques Sapir, de Paul Jorion, d'André Orléan...

Adam Smith est une fois de plus pulvérisé. Il a voulu inventer une science économique qui fonctionnerait selon des lois naturelles grâce à la « main invisible » de Dieu. Ses disciples en ont conclu que la monnaie n'était qu'une marchandise servant à mesurer d'autres marchandises selon le système originel du troc.

Le mythe du troc est récurrent chez les économistes libéraux alors que les anthropologues n'en trouvent nulle trace. Lycéens et étudiants doivent savoir qu'il s'agit là d'une légende urbaine, aussi improbable que le Marché. L'éminent universitaire anarchiste note que les gentils commerçants de La Richesse des Nations peuvent exercer librement leurs activités parce que la Couronne britannique n'avait pas seulement adopté des lois et créé une police mais aussi

une politique monétaire : l'État fixait la valeur de la monnaie et avait augmenté le volume de monnaie en circulation.

La monnaie n'est pas une marchandise comme les autres : c'est une unité de compte abstraite qui a préexisté aux pièces d'or ou d'argent. La monnaie, nous dit David Graeber, sert à mesurer les dettes car une pièce d'or, un billet de banque ou un bip numérique sont en fait des reconnaissances de dette selon les théoriciens étatsuniens et allemands de la « monnaie de crédit ». C'est Georg Friedrich Knapp qui a donné sa cohérence à la thèse chartaliste - de charta, feuille de papyrus - dans sa Théorie étatique de la monnaie (1905) : qu'elle soit physique ou abstraite, la monnaie circule tant que l'État l'accepte en paiement de ses impôts.

Le système monétaire d'un royaume ou d'un empire est un système de crédit. Par exemple, Henri II d'Angleterre note les dettes de ses sujets sur des bâtons de comptage. (2) Sans attendre les rentrées d'argent effectives, ces bâtons sont mis en circulation à moitié prix et servent de monnaie à tous ceux qui veulent commercer. Ce système de crédit fonctionne selon un paradoxe fondamental : la reconnaissance de dette ne peut servir de monnaie que si le roi d'Angleterre ne rembourse jamais sa dette.

Cela paraît scandaleux aujourd'hui mais cette monnaie de crédit largement distribuée dans la population a permis de créer l'activité marchande : les pièces données au soldat

se retrouvent dans la poche du tavernier qui achète plus de vin et offre un manteau à sa femme... Le débat sur la monnaie de crédit n'est pas clos : David Graeber analyse et critique longuement la théorie de la « dette primordiale » selon laquelle le roi prend en charge la dette que chacun doit aux dieux - ce qui justifierait le prélèvement de l'impôt - et partage la thèse de Philippe Rospabé selon laquelle la monnaie est le signe d'une dette contractée par chacun - non envers les dieux - et qui serait impossible à payer... Une chose est sûre : le crédit préexiste aux pièces métalliques qui n'ont pas remplacé l'introuvable troc ; les marchés ont besoin de l'État pour exister.

Dans les sociétés anciennes, il n'y a pas de dette sans rédemption. Dans la Bible, la loi du Jubilé stipule que toutes les dettes sont effacées au bout de sept ans et que les asservis pour endettement sont alors libérés. C'est là une règle générale : « *Pendant l'essentiel de l'histoire de l'humanité, chaque fois qu'un conflit politique ouvert a éclaté entre classes sociales, il a pris la forme d'un plaidoyer pour l'annulation des dettes - la libération des asservis et, en général, la redistribution équitable des terres.* »

La dette est étroitement liée aux systèmes d'asservissement, qu'il s'agisse de l'esclavage, du servage ou du péonage par lequel on travaille pour rembourser les dettes contractées envers son patron. En Afrique, le peuple Tiv a une haute conscience de la dette. Lorsqu'un prétendant fait un cadeau pour se marier avec une femme, il sait que le cadeau est inférieur à la valeur de cette femme et il restera endetté toute sa vie. La monnaie n'efface pas la dette. L'équivalent d'une femme, c'est une autre femme. Le prix d'une vie, c'est une autre vie. Les sociétés anciennes concevaient des systèmes complexes pour se protéger de ces équivalences mais organisaient des expéditions pour s'emparer de femmes et d'hommes qui, arrachés à leur contexte social, devenaient des objets échangeables qui leur permettaient de régler leurs dettes de chair. La traite transatlantique était elle-même un immense réseau d'accords de crédit entre les négociants africains et les armateurs européens qui vendaient à crédit les esclaves aux planteurs américains.

La dette n'est pas moins liée à l'honneur - on parle d'ailleurs de « *dette d'honneur* ». On croit souvent qu'honneur est synonyme de dignité. C'est plus exactement un « *surcroît de dignité* » qui est défendu les armes à la main par les hommes de guerre... et les voyous. L'honneur est la fausse valeur des sociétés étrangères à la raison apaisante de l'État, qu'elles soient aristocratiques, nobiliaires ou mafieuses. L'homme d'honneur est celui qui sait protéger les femmes de sa famille ; il est déshonoré s'il livre l'une d'entre elle comme servante selon les lois de l'Irlande médiévale... dont on trouve déjà le principe en Mésopotamie. La femme n'est plus l'épouse que l'on protège, mais une propriété.

La prohibition de l'usure dans les religions juive, chrétienne et musulmane est étudiée de manière approfondie selon les sources théologiques et les prescriptions légales. En 1179, l'usure a été déclarée péché mortel, les usuriers ont été excommuniés et la sépulture chrétienne leur a été refusée - sans que l'interdit gêne l'expansion du commerce en terre chrétienne comme en terre d'islam.

Notre monde capitaliste est-il radicalement différent des sociétés antérieures et des pensées philosophiques et religieuses qui les ont inspirées ? Pas tant que cela. Certes, le prêt à intérêt est aujourd'hui considéré comme parfaitement naturel mais David Graeber relève dans son livre de nombreuses transpositions.

Dans le capitalisme globalisé, « *tant au sommet du système que dans ses bas-fonds, dans l'univers des financiers ou des gangsters, les transactions se concluent souvent sur un mode qui n'est pas si différent de celui des Gunwungu ou des Nambikwara, au moins par certains traits : le sexe, la drogue, la musique, les étalages extravagants de nourriture et la violence potentielle y jouent souvent un rôle.* »

Les mafias modernes utilisent une très ancienne technique qui est de déchaîner la violence puis de rétablir un ordre qui préserve l'affairisme mafieux : « *La violence est conservée dans la structure même de la loi. Ces mafias finissent aussi, presque invariablement, par imposer un code de l'honneur rigoureux où la morale consiste avant tout à payer ses dettes.* »

Notre salariat est en fait inscrit dans le système du péonage puisque, dans



les classes moyennes et populaires qui utilisent largement les cartes de crédit pour consommer à des taux usuraires, beaucoup travaillent pour rembourser les prêts accumulés. Aux États-Unis, les taux d'intérêt à 25 %, 50 %, voire 120 % pour les prêts sur salaires, sont légaux depuis que le Congrès a abrogé, en 1980, les lois fédérales limitant le taux d'intérêt à 10 %.

La question de la dette a été inscrite aux États-Unis dans une double prescription religieuse qui s'est aujourd'hui mondialisée sous des apparences scientifiques. Au mépris de la théologie chrétienne, la droite évangélique a assuré la promotion de « *l'économie de l'offre* » qui consiste à donner de l'argent aux riches pour qu'ils s'enrichissent par la création de « *valeur* » à partir de rien - telle serait la volonté de Dieu - alors que sa morale « *chrétienne* » exigerait que les pauvres, individus et nations, paient leurs dettes sans discuter. Que pense le salarié que l'huissier vient saisir pour 1 000 euros alors qu'il vient de lire dans son journal que l'endettement de Patrick Drahi atteint des dizaines de milliards ? Nous le saurons peut-être bientôt.

Pour conclure, David Graeber propose de « *procéder à un jubilé de style biblique - un jubilé qui concernerait à la fois la dette internationale et la dette des consommateurs.* » Tout la gent ultralibérale et ordo-libérale se récriera, Wolfgang Schäuble en tête, mais « *Une dette est la perversion*

d'une promesse. C'est une promesse doublement corrompue par les mathématiques et la violence. Si la liberté (la vraie) est l'aptitude à se faire des amis, elle est aussi, forcément, la capacité de faire de vraies promesses. »

Quelles sortes de vraies promesses les hommes libres pourraient-ils se faire entre eux ? Dans les dernières lignes, David Graeber reconnaît qu'il n'en a pas la moins idée et qu'il n'en est qu'au premier moment de sa quête. La suite sera du plus haut intérêt. Il est possible que l'universitaire anarchiste reprenne sa réflexion sur la symbolique qu'il a étudiée dans son livre et s'interroge sur la possibilité d'instituer ou de ré-instituer un gardien des promesses (3) qui nous paraît être la condition première d'une politique s'efforçant de répondre à l'exigence de justice.

B. La RICHARDAIS

(1) David Graeber - *Dette, 5000 ans d'histoire*, Les Liens qui Libèrent, 2015.

(2) Il s'agit d'une branche de noisetier coupée en deux : le créancier gardait la moitié appelée « *souche* » (stock) et le débiteur prenait l'autre, « *le bout* » (the hub). Aujourd'hui, l'actionnaire est un « *détenteur de souches* » : stock holder.

(3) Cf. la préface de Paul Ricœur à l'ouvrage d'Antoine Garapon - *Le gardien des promesses, justice et démocratie*, Éd. Odile Jacob, 1996.

Une armée pour la France !

Les Français aiment leur armée et cette armée s'efforce de remplir toutes les missions dont elle est chargée. Pourtant, la France est en train de perdre son rang et les Français ne sont plus protégés. Il est urgent de réagir.

Laurent Fabius n'est jamais économe de ses inepties mais il a atteint le sommet de l'imbécillité prétentieuse en déclarant, deux ans après la chute du mur de Berlin, qu'il fallait désormais « engranger les dividendes de la paix. » La formule résumait l'opinion courante des milieux dirigeants qui égrenaient comme autant d'évidences les slogans sur la fin de l'histoire, la mondialisation heureuse et la paix-grâce-à-l'Europe. C'est cette soupe idéologique qui a servi de prétexte à la réduction drastique des budgets successifs de la Défense nationale malgré les guerres qui se déroulaient hors d'Europe - à commencer par la guerre du Golfe en 1990 et 1991 - et sur notre continent en Yougoslavie et en Tchétchénie.

La quête frénétique des économies budgétaires conduit au bilan effrayant que dresse le général Desportes dans son dernier livre. (1) L'armée française a été délibérément sacrifiée par une classe politique qui la méprise. Les chiffres sont implacables : la défense nationale représentait 5,4 % du PIB en 1960, 3 % en 1982, 1,7 % en 2011, 1,44 % en 2015 ; nous disposions de 210 régiments en 1977, de 95 en 2008 et de 79 en 2015. Nous avons maintenant « une armée étonnante, dont un avion sur deux ne peut plus voler, un bateau sur deux ne peut plus prendre la mer, un blindé sur deux ne peut plus rouler ! » Pourtant, cette armée mutilée est engagée sur plusieurs théâtres, au Proche-Orient et en Afrique mais aussi en métropole avec Sentinelle. Toujours plus de guerres, toujours moins de moyens ! Ces injonctions contradictoires sont devenues insupportables, pour l'armée et pour la nation.

Malgré les améliorations cosmétiques de 2015, la dernière Loi de Programmation Militaire accentue les carences des précédentes et aggrave les failles de notre système. Le général Desportes dénonce :

Le manque d'épaisseur stratégique, qui interdit tout engagement significatif de notre armée sur plusieurs théâtres

à la fois, en masse et dans la durée. Cela signifie que le pouvoir politique va encore perdre de sa liberté d'action alors que de nouvelles interventions militaires sont ou seront requises par la situation internationale.

Les discontinuités capacitaires provoquées par les coupes budgétaires qui privent notre armée de capacités de transport aérien, de ravitailleurs en vol, de moyens de renseignement : lors de la guerre de Libye, 80 % des cibles étaient fournies par les agences étatsuniennes.

Le déficit d'autonomie stratégique : « la France ne peut plus lancer que



les opérations pour lesquelles les États-Unis nous consentent leur soutien, c'est-à-dire dont ils admettent le principe. » Pire : la réflexion stratégique française est conditionnée par la représentation étatsunienne du monde qui ne correspond pas à nos intérêts et par la conception étatsunienne de la guerre - le primat de la technologie - qui est invalidée par les conflits en cours.

Les conséquences sont tragiques : nous sommes assignés à un rôle de supplétifs dans les coalitions militaires ; nous ne pouvons plus contrôler nos espaces ; nous perdons notre excellence opérationnelle ; notre dissuasion nucléaire est affaiblie par la réduction des forces conventionnelles et le moral de nos soldats trop peu entraînés, mal protégés,

mal nourris et trop peu payés s'est effondré.

Tandis que l'Union européenne se satisfait d'avoir confié sa défense à l'Otan, la France doit retrouver sa souveraineté militaire. C'est là un choix politique, qui doit être imposé par les citoyens dès lors qu'ils s'apercevront que le dilettantisme des dirigeants de droite et de gauche est irresponsable et criminel. Ce choix de la souveraineté doit entraîner des décisions multiples : retour à l'innovation stratégique permanente dans une armée de nouveau autorisée à penser la guerre, développement des industries de défense pour retrouver nos pleines capacités et investissements publics massifs, recrutement de grande ampleur... Il s'agira de calculer l'effort budgétaire en fonction des impératifs de la défense nationale, au contraire de ce qui se fait depuis la fin de la Guerre froide.

Sans se prononcer sur la participation de la France au commandement intégré de l'Otan, le général Desportes explique combien cette organisation est dangereuse parce qu'elle donne à ses membres européens un sentiment illusoire de sécurité - puisque les États-Unis défendent l'Europe de l'Ouest à proportion de leurs intérêts. Mais il est hasardeux d'estimer que la fin de l'Otan permettrait la création d'une « défense commune européenne indépendante » si l'on songe à une Union européenne qui est incapable de créer un pouvoir étatique, de préserver la démocratie et de susciter un patriotisme européen.

Lorsque l'Europe berlino-bruxelloise aura achevé de se désintégrer, il faudra mettre au point un pacte de sécurité collective pour l'ensemble du continent européen au sein duquel la France et la Russie joueront un rôle essentiel. Mais il faudra aussi que la France affirme son rôle militaire en Afrique aussi fortement que les États africains frontonnés au « djihadisme » le souhaiteront et elle devra se soucier concrètement de la protection de l'Outre-mer et de son domaine maritime. Les tâches à venir sont immenses. Elles ne peuvent être accomplies sans une liberté budgétaire qui implique la destruction du carcan monétaire, sans le rétablissement de la planification économique et la nationalisation des industries travaillant pour la défense nationale. Sans ce programme politique, notre armée continuera d'être sacrifiée.

Bertrand RENOUVIN

(1) Général Vincent Desportes - *La dernière bataille de France, Lettre aux Français qui croient encore être défendus*, Le Débat/Gallimard, oct. 2015, 21 €.

Quand Pierre Boutang eut les cent ans

Pour ses cent ans, Pierre Boutang aura eu la biographie la plus digne de lui. « *Indocile, inclassable, inactuel* », indique la couverture. Oh que oui ! Mais avec cette précision que son inactualité pourrait bien être la raison d'une prodigieuse actualité. Pour un motif simple : Montaigne, Pascal, Rimbaud ne se démodent pas. Ce penseur d'une prodigieuse culture défie tous les purgatoires littéraires. Dédaigné un moment, il n'en rebondira que plus sûrement, dès lors que des jeunes gens redécouvrirent, émerveillés, son *Ontologie du secret*, son *La Fontaine*, ses *Blake*... Mais dans le moment, c'est bien la biographie écrite par Stéphane Giocanti qui risque de réveiller très sûrement le prince endormi. La sienne, en effet, a un caractère particulier. Celui d'une proximité absolue. Il a très bien connu Pierre Boutang, l'a même assisté, de la façon la plus délicate dans ces derniers jours. Cela fait qu'en comparaison d'autres exemples, son travail - car il s'agit d'un travail considérable - revêt un caractère particulier. Le biographe est en même temps un confident. Dépouillant la masse de documents nécessaires pour retracer le parcours complet d'une vie, c'est celui dont il a été l'ami qu'il ne cesse de redécouvrir. Cela n'empêche nullement la faculté critique, la distance d'un désaccord qui s'est précisé avec l'expérience du temps. Le narrateur ose aborder avec une franchise mêlée de pudeur les épisodes les plus personnels, le tas de petits secrets de ce métaphysicien du secret. Ce qu'il y a de plus douloureux n'abolit jamais l'expression extraordinaire d'un prodigieux vivant.

C'est peut-être en vertu de cette vitalité que se comprend la nature d'un génie philosophique et littéraire. Dans son essai de jeunesse consacré à Jean-Paul Sartre, Boutang fait une objection majeure à la figure dominante de notre intelligentsia : il ne chante pas ! Curieux reproche, mais voisin de celui qu'un Kierkegaard pouvait adresser à ses adversaires idéalistes. Pour être égal à la substance de l'être, il faut être accordé à sa vibration profonde, de même que pour saisir le désir, il faut s'émanciper du trauma auquel il est indissolublement associé, jusqu'à le faire émerger dans son apocalypse. C'est à mon sens la seule explication convaincante d'une démarche, et elle se confirme tout au long du livre de Stéphane Giocanti. Beaucoup plus que Heidegger, Boutang aura mis en évidence l'intime correspondance de la métaphysique et de la haute poésie, et son élan irrépessible le conduit sur les cimes de la théologie. Nulle compartimentation des savoirs n'est supportable à cet aventurier de toutes les ambitions, engagé tel Ulysse, dans un voyage jusqu'aux ultimes confins du mystère. Que le biographe ait su retracer pareil itinéraire intellectuel, sans jamais le trahir ou le simplifier, donne une idée de la prouesse accomplie.

Mais du coup, la tâche du chroniqueur s'avère redoutable. Il est impossible de résumer en quelques traits l'écheveau d'une vie aux multiples rebondissements, avec la perspective du penseur toujours en acte. Il faut se résigner à choisir. Et le premier choix pourrait bien se concentrer sur le portrait moral de l'intéressé, le seul qui puisse suggérer la dimension d'une stature humaine. Il me semble qu'on pourrait retenir ce passage essentiel de l'introduction, où Giocanti décrit l'impression

qu'il a gardée du mémorable entretien télévisé entre Boutang et George Steiner : « *À l'écran est apparu un géant issu d'une laborieuse planète dont les rares habitants parlaient chaque jour latin et grec, reconnaissaient Jésus et Socrate, dialoguaient avec Dante, Joyce et Wittgenstein, et se lançaient des plaisanteries rabelaisiennes sans manquer de respect au roi très franciscain. Malgré la fascination qui s'attache à un penseur taillé pour les plus vertigineux alpinismes de la métaphysique, à un amant de la langue, de la poésie, du théâtre et du roman, en dépit de la forte impression produite par cette tête de lion sculptée sur un corps de paysan corrézien, qui nous cite Platon après déjeuner et s'endort sous une lune de Maurice Scève, on conviendra que le public même cultivé ignore à peu près tout de ce mage.* » Reste que ce mage, qui s'apparente à son poète le plus cher, T. S. Eliott, fut mêlé à la politique la plus concrète, et parfois la plus triviale. Une politique qu'il ne se contentait pas, en effet, de considérer en théoricien averti (à redécouvrir d'ailleurs complètement). Alors même qu'il présentait devant son prestigieux jury sa thèse de doctorat, il était occupé aux plus subtiles intrigues élyséennes. Et il n'en démordra jamais. C'est que le souci politique qui l'habite est né dès l'enfance et la lecture quotidienne de *L'Action française*, où son père, lui-même appelé Pierre, lui a appris la langue. Mais s'il fallait définir une sorte d'axe central de son destin en ce domaine, je dirais que l'essentiel pourrait être désigné dans sa relation à Charles de Gaulle. Il l'a pourtant manqué en 1940, à cause du désastre de Mers el-Kébir. C'est pourquoi il s'est retrouvé à Alger du côté de Giraud, et à proximité du jeune comte de Paris. Là-dessus,



il faut savoir gré à Stéphane Giocanti d'éclaircir singulièrement le tableau. Boutang est lié au *groupe des cinq* qui a préparé activement le débarquement allié en Afrique du Nord. Il a donc échappé au piège effroyable de Vichy, dans lequel s'est enfermé pourtant le premier de ses maîtres, Charles Maurras. Et s'il se trouve par la suite écarté de l'université par injustice, il n'en est pas moins préoccupé, sinon fasciné par le de Gaulle de l'après-guerre. Si le malheur des temps le constituera adversaire du Général dans la tragédie algérienne, il n'en est pas moins déchiré par ce divorce qui l'empêche d'accompagner son dessein fondamental. Dessin que seule la fin de la France impériale lui permettra de reconnaître enfin librement.

De ce dénouement, rien ne rend mieux compte que la lettre que Pierre Boutang envoie au meilleur interprète du gaullisme, François Mauriac le 16 juin 1965, et à laquelle ce dernier répondra chaleureusement : « *Depuis des mois, je constate un très profond accord sur l'essentiel (aussi bien du côté de la Croix, que pour les espérances temporelles), avec votre pensée, et plus votre cœur.* » Et à propos du général : « *Vous savez bien que je ne le déteste pas et que mes vraies réserves sont des craintes qu'il ait tendu ses filets trop haut (...)* Ma tristesse, ma colère, étaient miennes. Et la conduite à son égard d'un fils de saint Louis les limitait, mesurait. » Ce dernier trait éclaire tout. Charles de Gaulle avait tissé avec l'héritier de nos rois des liens d'une nature singulière, transcendant même ceux qu'il avait avec ses proches compagnons. C'est que la légitimité du 18 juin ne pouvait se survivre que dans la retransmission à la légitimité capétienne. « *En ce qui me concerne, le terme est venu. Vous, Monseigneur, demeurez intact, clairvoyant et permanent, comme l'est, et doit le rester, pour la France, ce que vous personifiez de suprême dans son destin* » (Charles de Gaulle au comte de Paris le 25 décembre 1969). Telle est la véritable cohérence du Boutang politique.

Gérard LECLERC

Stéphane Giocanti - *Pierre Boutang*, Philosophie, coll. Grandes biographies, Flammarion, mars/2016, prix public : 26 €.

Merci Patron !

Merci patron !, c'est d'abord un tube des Charlots. À sa sortie en 1971, la France comptait 373 000 chômeurs. Merci patron !, c'est maintenant un film à succès de François Ruffin. À sa sortie en 2016, la France compte six millions de chômeurs. Un film inclassable à voir sans tarder. Mais faut-il en attendre plus que de nous sortir de la morosité ?

Les chômeurs, c'est justement eux qui sont au centre du film. Et le Ch'ti François Ruffin n'a pas eu besoin d'aller en chercher bien loin. Il en a trouvé tant qu'il en voulait à Poix-du-Nord. Par exemple les Klur, au chômage depuis la fermeture en 2007, d'Ecce, entreprise de confection haut de gamme, propriété de LVMH. Poix-du-Nord n'étant pas bien loin de Bruxelles, le réalisateur a tenté d'y rencontrer Bernard Arnault, le patron de LVMH. Cet ami de l'ancien ministre du Budget Nicolas Sarkozy a en effet souhaité prendre la nationalité belge, pour permettre à sa progéniture d'échapper à une fiscalité française jugée trop contraignante pour la pérennité de l'entreprise, bien sûr. Quel rapport entre une famille de chômeurs en fin de droit et la dixième fortune mondiale ?

François Ruffin a une obsession : que les pauvres comprennent les riches. Avec Bernard Arnault, la tâche n'est certes pas facile. De mauvais esprits l'accusent d'avoir bâti sa fortune en ruinant l'industrie textile française. En 1981, le groupe Boussac (*Dior*, *Le Bon Marché*, *La Belle Jardinière*, *Ted Lapidus*, *Conforama*) racheté par les frères Willot en 1978, fleuron de l'industrie textile française est à l'agonie. En 1984, le gouvernement Fabius choisit et finance alors un jeune polytechnicien de Roubaix, Bernard Arnault. Contrairement à ses promesses de ne pas démanteler Boussac, Bernard Arnault restructure les activités qui ne l'intéressent pas. Avec un investissement personnel de quarante millions de francs Bernard Arnault a ainsi pris le contrôle du groupe Boussac qui vaut en bourse en 1987 huit milliards. Il devient l'un des hommes les plus riches de France et prend le contrôle du groupe LVMH. En 2007, son patrimoine personnel est évalué à 26 milliards de dollars.

Tout cela au prix du licenciement de milliers d'ouvriers, en contribuant à transformer sa région natale en champ de ruines industrielles. Les productions ont été délocalisées en Pologne puis en Bulgarie, en attendant de trouver encore

moins cher ailleurs. Pensez-y quand vous achèterez votre nouveau costume !

Dans ces conditions, difficile de faire admettre aux laissés-pour-compte de la mondialisation qu'ils doivent se montrer reconnaissants envers leur ancien patron. Mais Ruffin ne renonce pas et, n'hésitant pas à monter, comme il le dit lui-même, « une arnaque en version lutte des classes » avec sa « bande de pieds nickelés ch'tis », il « a, pour de vrai, piégé le groupe LVMH et son PDG, Bernard Arnault. » (1). Il ne ménage pas sa peine pour entendre ceux



que M. Arnault a jetés dans la misère sans même savoir qu'ils existent, dire merci patron !, ou plutôt merci Bernard !, Merci pour quoi ? Je me garderai bien de vous le dire. Si vous n'allez pas voir le film, vous ne le saurez pas, ce qui n'est pas très grave. Mais vous ne ferez pas connaissance avec les Klur qui vous reçoivent dans leur petite maison dans la prairie. Et vous allez rigoler ! Ce film n'a rien à voir avec un documentaire diffusé sur Arte ou LCP avec ces gens qui sont vraiment dans la mouise. Mais jamais à leurs dépens. Car ces deux là, mari et femme, crèvent l'écran. Au point qu'on peut se demander si l'incroyable histoire que leur fait jouer François Ruffin est authentique.

Mais seule la vérité peut avoir la force de faire apparaître, comme on le voit dans le film, l'indifférence des « super

riches ». Ces « super riches » comptent en milliards, rien à voir avec des petits fraudeurs qui ont un ou deux millions en Suisse. Ce ne sont pas des entrepreneurs. Ils ne créent rien. Ils accumulent des fortunes, vivent en vase clos, au-dessus des lois, suscitant l'admiration grâce à leurs collections d'œuvres d'art d'un goût souvent discutable et grâce à la bassesse de « journalistes » à l'image de ceux qui ont manifesté à l'encontre de leur confrère Ruffin.

Pourtant ce film révèle que ces géants de la finance et leurs hommes de main, anciens fonctionnaires ou politiques en exercice, peuvent « pêter » de trouille devant un petit poucet comme François Ruffin. Et cette trouille, ce dernier va savoir en tirer profit, si je puis dire.

Journaliste et écrivain, (2) collaborateur du Monde Diplomatique et de la défunte émission de France Inter « *Là Bas si j'y suis* », François Ruffin s'est spécialisé dans les infiltrations d'assemblées générales des actionnaires après avoir acheté une action (de *Casino*, *Vinci* ou *LVMH* par exemple). Fakir, son « *Journal fâché avec tout le monde ou presque* », qui tire à près de 40 000 exemplaires, a créé en 2012 le Comité d'Intervention en Assemblée Générale (CIAG), pour généraliser ce type d'action. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que les entreprises n'aiment pas et n'hésitent pas à réagir violemment quand elles en sont victimes.

Le film a failli ne pas voir le jour, le CNC s'étant fait tirer l'oreille pour verser sa subvention (n'y voyez aucune malice). Tiré à seulement 37 copies (contre 618 pour *le Revenant*, alors que Di Caprio ne vaut pas les Klur !), il connaît pourtant un succès inattendu (3). Peut-on pour autant, comme certains l'espèrent, en attendre une dynamique qui se traduise sur un plan politique ? L'autre vendredi un débat animé par Michel et Monique Pinçon Charlot suivait la projection du film dans un cinéma parisien. Les intervenants exprimaient, parfois avec virulence (« *il faut leur couper la tête* »), leur refus du monde façonné par Bernard Arnault et ses semblables. Il y a certes loin des paroles à l'engagement. Mais la jeunesse du public est un signe optimiste. À nous de travailler pour faire de ces spectateurs d'aujourd'hui des acteurs de demain. Merci François !

G. RINALDI

(1) <http://www.20minutes.fr/lille/1772487-20160125-comment-milliardaire-bernard-arnault-fait-pieger-chomeurs>

(2) Il a été l'invité des Mercredis de la Nar.

(3) Les salles où le film est projeté sont indiquées sur le site <http://www.fakirpresse.info/Merci-patron-en-tournee.html>

Actualités de la Nouvelle Action royaliste



Famille de France

Le 20 février : Monseigneur Henri, comte de Paris et la princesse Micaëla ont assisté au Cercle interallié à la remise du prix Hugues Capet attribué cette année par l'Association Unité Capétienne, à l'historien et écrivain Gonzague Saint-Bris pour son ouvrage Louis XI, le méconnu.

Anniversaire

À l'occasion de son 45^e anniversaire, la NAR recevra ses membres et ses amis le samedi 9 avril prochain, à partir de 18h30 pour une petite fête dans ses locaux du 38 de la rue Sibuet 75012 Paris.

Vous y êtes tous cordialement invités !

à la seule charge, toutefois, de nous faire connaître votre présence par le moyen que vous désirez.

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain. Accueil à partir de 19 h 30. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'**Abonné des Mercredis** annuelle (15 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences. Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 16 mars : Ancien directeur adjoint de l'ENA et professeur émérite à la Sorbonne, **Jean-François KESLER** est l'auteur de nombreux ouvrages portant sur la politique et l'administration. Nous l'avons reçu pour le livre qu'il avait consacré à l'énarchie et à la noblesse d'Etat « **Le pire système à l'exception de tous les autres** » et pour « **Les hauts fonctionnaires, la politique et l'argent** ». Auditeur régulier de nos réunions du mercredi, il nous présente son nouveau livre : **Histoire et politique française**.

Destiné à un public désireux de mieux comprendre la vie politique française, cet ouvrage analyse le poids du passé dans la politique en France et constitue aussi une synthèse de l'évolution politique de notre pays depuis un siècle et demi. Ce travail aborde l'Histoire à la fois chronologiquement et thématiquement avec des mises en parallèle entre hier et aujourd'hui.

Mercredi 23 mars : Ancien présentateur du Journal télévisé de la RTBF, à deux reprises parlementaire européen dans le groupe libéral présidé par Simone Veil, **Luc BEYER DE RYKE**, francophone des Flandres, fut élu au conseil provincial et au conseil communal de Gand et préside l'Académie du gaullisme. Nous l'invitons régulièrement lors de la publication de ses nombreux ouvrages. Tout récemment publié, le dernier en date porte sur un sujet toujours très sensible en Belgique : **La Collaboration en Flandre au cours des deux guerres mondiales**.

À la différence de la Wallonie, où la Collaboration incarnée par Léon Degrelle fut réelle mais a été très largement récusée, l'héritage collaborationniste en Flandre n'est pas ouvertement revendiqué mais il est assumé par le plus grand nombre. C'est ce que révèle l'enquête réalisée par Luc Beyer de Ryke qui s'est immergé dans l'univers trop peu connu - parfois même totalement inconnu - des francophones.

Bulletin d'abonnement à Royaliste

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse Internet :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

NAR - Bloc C - boîte 13 - 38 rue Sibuet - 75012 Paris

Abonnement, adhésion et librairie
règlement à l'ordre de :
la Nouvelle Action royaliste (NAR)

BERTRAND RENOUVIN

LA NATION ET L'UNIVERSEL
40 ANS DE DÉBATS
DANS ROYALISTE



PUBLIÉ À L'OCCASION DES QUARANTE ANS DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE
IFCCE
COLLECTION CITÉ

La nation et l'universel,
prix public : 18 € (frais de port offert gracieusement).

Règlement à l'ordre de la NAR
info@nouvelle-action-royaliste.fr

Grande braderie permanente ! dans les locaux :

livres anciens
de 2 à 5 €

et livres récents
à moitié prix

Royaliste
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.L. 13
38, rue Sibuet - 75012 Paris

Directeur politique :
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint :
Christophe Barret

Directeur de la publication :
Yvan Aumont

Dir. de la publication
délégué :
Pascal Beaucher

Rédacteur en chef :
Alain Paul Nicolas

Com. paritaire : 05 14 - G
84 801
ISSN 0151-5772

La cible, c'est l'Euro !

Cet éditorial est rédigé la veille des manifestations du 9 mars. Nul ne peut prévoir leur ampleur mais il est certain qu'un important mouvement social s'est déclenché. Plus d'un million de citoyens ont signé la pétition contre la loi El Khomri et, pour la première fois depuis les manifestations contre la réforme des retraites en 2010, plusieurs syndicats et organisations de jeunesse appellent les Français à se mettre en grève et à manifester le 31 mars. (1) Nous sommes en face d'un coup d'État juridique. (2) Ce coup doit échouer. Ce qui signifie que le projet de loi doit être retiré.

Tel est l'objectif premier d'une lutte qui s'engage au moment où les facteurs de crise se conjuguent en France et en Europe de l'Ouest. A Paris, François Hollande a pris des initiatives désastreuses sur la déchéance de nationalité, sur le référendum censé régler le débat sur l'aéroport de Notre-Dame des Landes et maintenant sur la déréglementation sociale - trois improvisations dont il ne sait comment se dépêtrer. Face à la révolte des agriculteurs, le gouvernement peut seulement gagner du temps et distribuer un peu d'argent puisque Bruxelles est maître du jeu. Face à l'exaspération des habitants de Calais, il cherche seulement à déplacer les migrants faute de se décider à affronter les Britanniques par la remise en question du traité du Touquet. Face aux petits et moyens entrepreneurs livrés aux ravages de l'ultra-concurrence, le gouvernement répond par des lois qui durcissent la guerre de tous contre tous. Face à la menace « *djihadiste* », on se contente de remédier à quelques carences au lieu de lancer un plan complet de rééquipement et de renforcement des effectifs de la police, au lieu de donner à notre armée les moyens qui lui sont indispensables. (3) Là encore, les prétendus impératifs budgétaires - en fait les traités imbéciles dictés par Berlin - sont opposés aux policiers et aux militaires, tous mal protégés et qui font des efforts inouïs pour nous préserver.

Dilettante ou cynique, en tous cas parfaitement irresponsable, François Hollande plane sur cet immense désordre et se livre à des jeux dérisoires : il a répondu à l'ambition de trois écologistes de bazar,

il a mis en rivalité Manuel Valls et Emmanuel Macron, qui se battent pour devenir le meilleur candidat ultra-libéral à la présidentielle de 2017 ou de 2022. Le parti dominant se noie quant à lui dans un débat hallucinant entre les héritiers de la politique « *social-libérale* » - les hollandistes - et les promoteurs de cette ligne parmi lesquels Martine Aubry. La même décomposition frappe la droite où, là aussi, on rivalise pour devenir le meilleur dans l'alignement sur Bruxelles, Berlin et Washington. Dans toute l'Europe de l'Ouest et sur fond de crises majeures, des processus de décomposition politique et sociale se déroulent en Irlande, en Italie, en Espagne, en Grèce...



Les manifestants et les grévistes de mars auront ces désordres et ces violences à l'esprit et beaucoup savent déjà que le retrait de la loi El Khomri sera une victoire insuffisante. Toutes les révolutions à accomplir - pour le développement économique, la sécurité sociale, l'environnement, la souveraineté diplomatique et militaire de la France, la refondation de l'Europe - se heurtent à l'obstacle des traités européens au travers desquels s'est affirmée la domination allemande qui utilise l'arme monétaire. C'est l'Euro qui interdit les ajustements des monnaies par le taux de change et qui impose la « *compétitivité* » par la baisse des salaires et par la déréglementation du travail. Pour en finir avec la précarité, pour satisfaire les demandes d'emploi, pour relancer la demande en direction des entreprises, pour amorcer la sortie de la crise agricole, il faut commencer par le commencement : faire sauter le verrou monétaire. Militants syndicalistes, nous devons faire comprendre aux directions syndicales que la cible, c'est l'Euro. Militants politiques, nous devons dire dans toutes les assemblées de citoyens que la cible, c'est l'Euro.

En face, ils veulent nous imposer le marché libéré ? Nous voulons nous libérer du carcan monétaire. Le choc doit être frontal.

Bertrand RENOUVIN

(1) Bien entendu, la Nouvelle Action royaliste appelle ses militants et ses sympathisants à se joindre aux manifestations et à participer aux grèves.

(2) Cf. page 4 l'article de Laurent Lagadec.

(3) Cf. page 8 mon article sur le livre du général Desportes.